

Parc naturel
régional du Vercors

ORGANISER UN
ÉVÉNEMENT DE
RAMASSAGE DES
DÉCHETS SUR UNE
COMMUNE



ORGANISER UN ÉVÈNEMENT DE RAMASSAGE DES DÉCHETS SUR UNE COMMUNE

De plus en plus de communes souhaitent se lancer dans l'organisation d'actions collectives de ramassage des déchets avec les habitants. Cadre de vie plus agréable, moments de rencontres privilégiés, prendre part à la vie de la communauté sont autant de bonnes raisons pour les communes et leurs habitants de réaliser ce genre d'actions.

Volontairement ou non, des tonnes de déchets se retrouvent dans la nature, les océans, les forêts ou les cimes des montagnes. Si ces pollutions nous sont toutes imputables, il ne s'agit pas là de faire « porter le chapeau » aux participants (adultes ou enfants). Loin de créer un sentiment de culpabilité, il s'agit bien, collectivement, de créer des moments où l'on se retrouve pour partager, améliorer son cadre de vie tout en sensibilisant sur les quantités de déchets importantes qui se retrouvent dans la nature et qui pourraient être évitées.

Et comment éviter ces pollutions ? En privilégiant les achats avec le moins d'emballages possible, en apportant et en réutilisant ses propres emballages notamment. Mais aussi en organisant ou en participant à des collectes de déchets qui jonchent déjà le sol... C'est une façon pédagogique et conviviale de prendre conscience du problème et d'en apprendre plus sur nos déchets !

Une compétence intercommunale

Ce sont les communautés de communes qui détiennent la compétence déchets.

Il est important de se rapprocher des élus et agents de la collectivité pour les informer de l'action et éventuellement monter un partenariat, pour du prêt de matériel par exemple.

Repérer les sites à enjeux

Avant de se lancer dans l'organisation d'une telle action, il convient de repérer les sites à enjeux.

Ce peuvent être des sites « pollués » qui recueillent de nombreux déchets parce que fréquentés régulièrement. Ce peuvent être des sites appartenant au domaine public (place de village, aire de jeux...), ou non, mais aussi des bords de routes.

Dans tous les cas, il convient de vérifier si les sites traversés sont publics ou privés, et le cas échéant, d'en informer les propriétaires.

À noter que si un nombre trop important de déchets peut avoir un effet négatif sur le sentiment d'utilité des participants... pas assez de déchets également !

Une fois le ou les sites repérés, la construction de la journée peut commencer (se reporter au rétroplanning ci-dessous) !

Rétroplanning : Organiser un ramassage des déchets avec les habitants

	Semaine - 5	Semaine - 4	Semaine - 3	Semaine - 2	Semaine - 1	Jour J	Post événement
Définir un groupe « projet »							
Travail avec les services concernés / élus / référents							
Réalisation outils com							
Diffusion outils com							
Rédaction communiqué de presse							
Diffusion com presse							
Animation spécifique / com							
Création de la fiche d'inscription							
Inscriptions							
Rassembler le matériel							
Nettoyer le matériel prêté et vérifier son état de fonctionnement							
Com <i>a posteriori</i>							
Bilan et évaluation						Pesée des déchets pour valoriser les participants	Remerciements aux participants communiqué de presse

À prévoir en amont

- Contacter sa communauté de communes
- Déclarer l'action à son assurance (responsabilité civile).
- Prévoir dans le formulaire d'inscription :
 - une case « matériel à disposition »
- une décharge de responsabilité (exemple en annexe p.7)
- un consentement sur le droit à l'image pour communiquer avec des images *a posteriori* (exemple en annexe p.7)

Communiquer et mobiliser

Quand ?

Plus ou moins 3-4 semaines avant le jour J

Comment ?

- Communiqué de presse (journaux locaux, radios locales, bulletin d'info municipale)
- Réseaux sociaux et site Internet de la commune et des éventuels partenaires
- Un porteur de parole ou un crieur public sur le marché
- Si l'action est ouverte aux familles, communiquer via les Associations de parents d'élèves, les écoles.

À qui ?

Aux habitants de la commune.

Qu'est ce qu'on fait et pourquoi ?

Dans les outils de communication, penser à interpeller / impliquer / faire savoir aux participants que leur geste compte, les valoriser.



Pensez à communiquer sur le matériel que les personnes doivent avoir le jour J : des vêtements couvrants, des sacs, des gants, masque et gel hydro-alcoolique, un gilet de sécurité...

Organisation le jour J

Accueil

- Prévoir un temps de briefing pour répartir les participants sur les secteurs à nettoyer,
- Distribuer le matériel,
- Donner les consignes de sécurité et insister sur le port des gants (une attention particulière aux déchets dangereux, type seringue, verre brisé...),
- Si la situation le permet prévoir un accueil café en-cas,

Logistique

- Prévoir des groupes de 3 (pour respecter les consignes de tri par exemple : recyclable / non recyclable / mégots, piles),
- Prévoir un temps de debriefing à la fin avec une discussion autour de la problématique des déchets les gestes à adopter. Prévoir de faire le debriefing et la pesée des déchets à proximité de molochs pour pouvoir trier/jeter la collecte.
- Prévoir également un contenant suffisamment grand pour les déchets n'entrant pas dans les molochs pour les transférer à la déchetterie ensuite.

Personne référente

À définir bien en amont de la journée ! C'est elle qui a suivi le projet, qui a toutes les informations logistiques et enfin, c'est elle que les participants peuvent appeler le jour J en cas de problème/questions/urgences.

Les petits +

- Contacter un photographe ou professionnel de l'image pour avoir des images à communiquer à l'issue de l'évènement et à envoyer aux participants. Si ce n'est pas le cas, prévoir un « référent » photo (une image des équipes de ramassage devant les déchets sera du meilleur effet pour valoriser l'implication des ramasseurs !)
- Il est possible, pendant l'action, de prévoir des temps conviviaux avec des concours du déchet le plus insolite, de construction d'un objet en détritrus... et de récompenser les gagnants avec des « goodies » (utiles et non polluants bien entendu : comme des sacs à vrac, des bacs à compost, des tote bags,...) !
- La question du partenariat peut-être très importante ! De nombreuses associations fleurissent sur le territoire, il ne faut pas hésiter à bien s'entourer ! Recycleries, Repair cafés, peuvent être des partenaires privilégiés sous plus d'un prétexte ! Ils peuvent communiquer dans leurs réseaux mais aussi prêter du matériel, intervenir pour parler de leurs actions, offrir des « lots » si vous organisez un concours...



La pesée des déchets ne doit pas être oubliée à l'issue du ramassage ! Elle permet de rendre concrète l'implication collective et montrer à quel point on est fort à plusieurs.

N'hésitez pas à le mettre en regard d'autres chiffres. À titre d'exemple :

- Chaque année en France, un habitant produit 354 kg d'ordures ménagères.
- Lorsque l'on y ajoute la part publique, la quantité produite monte alors à 536 kg par an (en plus des déchets des ménages, ce calcul intègre ceux des collectivités et également une partie des déchets d'activités économiques).
- En prenant en compte les déchets professionnels (BTP, industrie, agriculture, activités de soin), on atteint 13,8 tonnes de déchets produits par an et par habitant... c'est la partie immergée de l'iceberg.

On peut aussi parler de la répartition des déchets :

En France, la destination de nos déchets se répartit ainsi (moyennes nationales) :

- Incinération : 30 %
 - Décharges : 36 %
 - Valorisation matière (recyclage) : 20 %
 - Gestion biologique (compostage/méthanisation des déchets organiques) : 14 %
- ... et chercher les chiffres locaux pour avoir un mode de comparaison et inciter à trier encore plus !

Ressources utiles

• Pour aller plus loin sur ce thème, ou encore s'inscrire dans une démarche plus globale et participer à un évènement international :

- World cleanup day

→ <https://www.worldcleanupday.fr/>

- Centre national d'information indépendante sur les déchets

→ <http://cniid.org/-Dossiers-thematiques,17->

• Au niveau local

- Communauté de communes du Diois

→ <https://www.paysdiois.fr/vie-pratique/dechets/>

- Communauté de communes du Royans Vercors

→ http://cc-royans-vercors.org/fr_FR/info-tri-1282.html

- Communauté de communes du Trièves

→ <https://www.cc-trieves.fr/services-aux-habitants/dechets/que-faire-de-vos-dechets>

- Communauté de communes du massif du Vercors

→ <https://www.vercors.org/environnement/dechets/programme-de-prevention-des-dechets/>

- Communautés de communes du Val de Drôme

→ <https://www.valdedrome.com/5427-preserver-l-environnement-et-votre-cadre-de-vie.htm>

- Saint-Marcellin Vercors Isère communauté

→ <http://www.saintmarcellin-vercors-isere.fr/4409-tri-et-dechets-landing.htm>

Parc naturel
régional du Vercors
Maison du Parc
255, chemin des Fusillés
38250 Lans-en-Vercors
Tél. : 04 76 94 38 26
www.parc-du-vercors.fr

Avril 2021

Exemple de décharge de responsabilités

Participant (ou famille de participants) à l'évènement de ramassage organisé par la commune de le

Je soussigné(e), (voir le tableau) :

- Décharge de toute responsabilité, par le présent émargement, la commune de lors de l'opération de ramassage des déchets sauvages ci-dessus référencée. Je renonce à faire valoir toute revendication, de quelque nature qu'elle soit, auprès de la commune et ses partenaires. Ceci concerne en particulier les cas d'accident, blessure, vol, dégâts sur les biens personnels ou autres se produisant lors de ma participation aux actions menées dans le cadre de cette action.

- Je suis informé(e) qu'il m'appartient de souscrire personnellement une assurance responsabilité civile.

- Je suis par ailleurs conscient(e) d'engager ma responsabilité personnelle et financière en cas de dégradation volontaire que je pourrais occasionner durant ces activités de ramassage des déchets sauvages.

- Je reconnais avoir pris connaissance des consignes de sécurité et des gestes barrières du ramasseur et m'engage à les respecter.

- J'atteste que je ne présente aucun symptôme de la Covid-19 tels que fièvre, courbatures, toux, diminution du goût ou de l'odorat, mal de gorge, diarrhée, fatigue inhabituelle ou manque de souffle inhabituel.

- Je précise par Oui ou Non si j'autorise la commune de et ses partenaires à me photographier lors de cet évènement et à utiliser mon image, dans un but non commercial lié directement à la manifestation en question, et note que la publication promouvant l'évènement ne donne pas droit à une rémunération (sur le site internet, les réseaux sociaux, affiches, tracts, ... sans limitation de durée).

Nom, prénom	Contact	Droit à l'image (oui /non)	Matériel à disposition	Signature